



LA GRAPPE

Milvignes

Motion pour un Recueil législatif communal vraiment systématique

Objet de la motion :

Le Conseil communal est prié d'intégrer tous les actes réglementaires en vigueur adoptés par le Conseil général et le Conseil communal dans le recueil systématique existant.

Développement :

Sur le site www.milvignes.ch de la commune, sous la rubrique « Recueil systématique de la réglementation communale », sont publiés « les règlements et arrêtés du Conseil général ou du Conseil communal qui peuvent intéresser la collectivité. »

Le terme « systématique » peut revêtir différentes significations :

1° classement ordonné

2° publication automatique, soit « systématiquement », de tout acte entrant dans la définition de la « réglementation communale ».

Or, à plusieurs occasions et notamment en préparant certains dossiers, il a pu être constaté que le classement de ce recueil n'est pas systématique, en ce sens qu'il n'est pas complet.

A titre d'exemples, on n'y trouve pas les textes suivants :

- Arrêté relatif à la fixation du taux de l'impôt foncier du 23 février 2017 ;
- Règlement sur le statut des conseillers communaux du 16 novembre 2017.

Un recueil véritablement systématique sera utile autant aux autorités elles-mêmes et à l'administration, qu'au public (dont le droit d'accès aux documents officiels est garanti par la constitution) et répondra à l'exigence de l'article 4 de notre Règlement général prévoyant que « Tout arrêté du Conseil communal ou du Conseil général publié dans la Feuille officielle est également publié sur le site Internet de la Commune [...]. »

Dans le futur, le recueil devra contenir, avec les mises à jour indispensables, tous les textes de niveau communal contenant des règles de droit en vigueur à Milvignes.

On pourra prendre exemple sur le contenu extrêmement complet du recueil de la Commune de Val-de-Ruz tout en veillant à conserver une trame facile à consulter (par des sous-rubriques par ex.)¹.

Date du dépôt : 18 FEV. 2019

Signataires : Philippe Egli, Daniel Bena, Bertrand Cottier, Pierre-Alain Dubois, Robert Gygi, Sylvain Ischer

¹ Sous 01 Législatif et exécutif, Val-de-Ruz publie par ex. 4 pages de textes sans hiérarchisation